Janvier 2016

DO Est : AE GE – UI AL

DELIVERY

Equité et mesures pour TOUS !

La CFDT a revendiqué un accord équitable et juste

La CFDT a pris ses responsabilités en signant cet accord

Après plusieurs séances de négociations sur un projet de texte, « très piloté » par une lettre de cadrage, nous avons réussi à faire évoluer la position de l'entreprise.
En effet pour la CFDT, l'essentiel était d'avoir **des mesures financières « Pour TOUS »,** en cohérence avec nos demandes locales et nationales. L'entreprise a abandonné la notion de « sur décision managériale »…

L'autre avancée est d'avoir introduit la notion **d'entrée dans le dispositif** immédiatement et de façon « mécanique », après le choix du poste pour bénéficier des mesures, y compris les soutiens et les managers.

La CFDT se félicite de ces avancées et a insistée également pour que les primes soient **cumulables** avec une MEC ou une promotion.

Les mesures obtenues :

1 – Accompagnement financier pour tous, cadre et non cadre

- **500 € bruts – prime « Delivery »** (

2 – Accompagnement des salariés en montée en compétence :

- **800 € mini annuels bruts**, au terme de l'évolution professionnelle **Mesure Emploi et Compétence (MEC) de 3% à 6 % du SGB** (pas de corrélation avec les négociations salariales NAO de 2016 et 2017)

3 – Promotions :

- **L'évolution vers un métier de niveau repère supérieur sera reconnu par une promotion PRC ou par un parcours qualifiant entre 6 à 12 mois** (l'essentiel était d'avoir un traçage précis des engagements de part et d'autre pour une promotion contractualisée)

La CFDT reste mobilisée sur le déploiement du projet, si vous avez des interrogations, inquiétudes ou besoin d'un conseil, n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT :

AE GE
Jean-Pierre Pannetrat, Marlène Deguy
Virginie Koscher, Stephane Jacquemin
Guy Colin, Aimé Graufel

UI AL
Jean-Louis Gehin, Pascal Frenot
François Brun
Yves Futin